

\*\* Cette fiche à été générée sur formation-comptabilite-publique.fr le 17/04/2024 à 04:04 \*\*

Ref :

Durée : 1 jour

Tarif : 700 €HT

## Principaux ratios d'analyse financière

Savoir effectuer CONCRETEMENT les opérations budgétaires et comptables d'un IME en se servant d'une part d'un compte administratif et d'autre part d'un compte de gestion (BILAN et COMPTE de RESULTAT)

Le ratio financier représente un coefficient ou un pourcentage calculé par un rapport entre deux masses. Il se base sur des données existantes.

Les ratios financiers sont d'une grande utilité pour les responsables (ordonnateur et comptable).

Les équilibres bilantiels

- 1°- Le fonds de roulement en jours d'exploitation
- 2°- le besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation
- 3°- la trésorerie nette en jours d'exploitation

Le financement du cycle d'exploitation en jours

- 4°- les créances
- 5°- les dettes fournisseurs

L'endettement à moyen et long terme

- 6°- le ratio d'indépendance financière
- 7°- l'apurement de la dette

Les investissements

- 8°- la vétusté des immobilisations

Les moyens budgétaires

- 9°- les charges de personnel
- 10°- la capacité budgétaire d'investissement

Michel PRATS remettra en séance un bilan et un compte de résultat et une balance générale des comptes à chaque stagiaire et expliquera chaque ratio.

(Machine à calculer indispensable amenée par les stagiaires)

Cet atelier pratique de formation sur Bilan permettra au stagiaire de :

1. Valider, actualiser et approfondir ses connaissances en la matière à l'aide D'une série de cas pratiques par item traité.
2. Résoudre les principales difficultés pratiques rencontrées
3. Sécuriser le traitement des opérations comptable en appliquant les dernières dispositions.

A la fin de la formation une synthèse de bonne pratique opérationnel est remis à chaque participant et pour valider les acquis nous mettons en place les évaluations suivantes :

1. A chaud, via un QCM en fin d'atelier,
2. A froid via email, 90 jours après l'action de formation afin de valider le transfert des acquis en situation de travail

## **Public**

Personnel des services comptables et financiers (du chef de service au « praticien de base »).